

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ATLAS

MARDI 23 AVRIL 2024 à 15 heures au CITL

Arles, le 05 avril 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée générale ordinaire d'ATLAS qui se tiendra **le mardi 23 avril 2024, à 15h, au CITL, Espace Van Gogh, 13200 Arles.**

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport moral de la présidente et vote sur ce rapport ;
2. Rapport d'activité de la secrétaire générale et vote sur ce rapport ;
3. Rapport financier du trésorier - Lecture du rapport de la commissaire aux comptes - Approbation des comptes annuels ;
4. Affectation du résultat ;
5. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des éventuelles conventions ;
6. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS ;
7. Présentation du budget prévisionnel ;
8. Débat d'orientation ;
9. Élections au Conseil d'administration : présentation des candidats et vote.

[CONSULTER ET TELECHARGER LE RAPPORT D'ACTIVITE 2023 D'ATLAS](#)

N'oubliez pas :

Les assemblées ne sont délibératives que si le quorum est atteint. Nous serions heureux de vous y retrouver nombreux-ses mais si vous ne pouvez pas être présent-e, merci de vous faire représenter en émettant une procuration.

Modalités de vote*

Le vote des différents rapports mentionnés dans l'ordre du jour ainsi que les élections au Conseil d'administration se feront sur place par un vote à bulletin secret.

> **Si vous votez par procuration**, en remplissant le bulletin prévu à cet effet, indiquez bien le nom du mandant (vous) et celui du mandataire et glissez-le dans votre enveloppe d'envoi. Ce bulletin devra parvenir à ATLAS (CITL-Espace Van Gogh-Place du Dr Félix Rey-13200 ARLES) **au plus tard le lundi 22 avril 2024** (veille de l'AG).

> **Si vous votez par correspondance** (uniquement pour l'élection des administrateurs), le bulletin ci-joint devra parvenir à ATLAS (CITL-Espace Van Gogh-Place du Dr Félix Rey-13200 ARLES) **au plus tard le lundi 22 avril 2024** (veille de l'AG). Mettez votre bulletin rempli sous enveloppe vierge et fermée avec la mention : « Vote par correspondance ATLAS Assemblée générale ordinaire ». Glissez cette enveloppe dans une enveloppe d'envoi au dos de laquelle vous indiquerez obligatoirement votre nom accompagné de la mention « Vote par correspondance ».

Vous trouverez ci-joint :

- le bulletin de vote à utiliser sur place ou par correspondance. Cochez les cases des candidates que vous choisissez ;
- une procuration à compléter.

*Les statuts d'ATLAS prévoient que seuls les membres à jour de leur cotisation sont autorisés à voter.

Pour renouveler votre adhésion, rendez-vous sur la page de notre site : www.atlas-citl.org/adherer/

La présidente, Margot Nguyen Béraud



 Association pour la promotion de la
TRADUCTION LITTÉRAIRE
Espace Van Gogh - 13200 ARLES
04 90 52 05 50 - atlas@atlas-citl.org
N° SIRET : 333 643 617 000 41